

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 octobre 2005  
(convocation du 3 octobre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Octobre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FLORIAN Nicolas à M. FAYET Guy  
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. BANAYAN Alexis à M. BELLOC Alain  
M. BANDEL Jean-Didier à Mme. DESSERTINE Laurence  
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. DUMONT Dominique  
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien  
Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (jusqu'à 11 h 00)  
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (jusqu'à 11 h 20)  
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE (jusqu'à 10 h 30)  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mme CAZALET A. Marie à Mme RAFFARD Florence (jusqu'à 10 h 15)  
M. CAZENAVE Charles à Mme. VIGNE Elisabeth  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. BRANA Pierre

M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude  
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER J. Louis (jusqu'à 10 h 30)  
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 11 h 40)  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 11 h 15)  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette  
M. PONS Henri à M. NEUVILLE Michel (à compter de 10 h 45)  
M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry (jusqu'à 11 h 20)  
M. REBIERE André à M. BRON J. Charles (jusqu'à 11 h 45)  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marché à Procédure Adaptée - Action de communication - Transports -  
Réalisation d'un document de présentation à destination des délégations -  
Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine ne dispose pas actuellement de document de présentation du réseau TBC, et plus particulièrement du tramway et des opérations d'aménagements urbains associées. La direction de la Communication souhaiterait lancer une consultation afin de réaliser un tel document, afin de répondre notamment aux sollicitations nombreuses des délégations qui viennent visiter le réseau et notre agglomération.

Elle traitera entre autres des points suivants :

- Historique du projet de tramway /historique du chantier
- Design et fonctionnalités du tramway
- Alimentation par le sol du tramway
- Aménagements urbains du tramway
- Sites garages et ateliers du tramway
- Fouilles archéologiques
- Finances et coût du projet de tramway
- Deuxième phase des travaux du tramway
- Accompagnement du projet de tramway (de la concertation préalable à l'enquête publique, et pendant les chantiers, médiation et commission d'indemnisation)
- La commande publique artistique
- Le nouveau réseau Tbc
- Les pôles d'échanges et intermodaux
- Les parcs relais
- Le nouveau partage de l'espace public
- La reconquête des espaces publics

La plaquette serait éditée en plusieurs langues : français, anglais, espagnol et portugais, et imprimée en 5000 exemplaires.

Elle devra être facilement consultable, facile à manipuler sur un principe de chemise cartonnée comportant des fiches, qui pourront être remises toutes ou parties, voire seules.

Ce système permettra la réalisation de fiches complémentaires, selon l'avancée des projets communautaires.

Le document devra être le plus qualitatif possible dans le budget imparti et donner une image du réseau de transports de la Cub à la fois moderne et dynamique. Il devra être conçu comme un outil de promotion de notre agglomération, tout en apportant des réponses précises aux problématiques de transports et d'urbanisme qui intéressent les délégations.

Le prestataire qui sera retenu à l'issue de la consultation devra concevoir la plaquette, sera en charge de la rédaction des fiches et de l'impression de l'ensemble du document. Le montant maximum estimé de ce marché s'élève à 60 000 euros hors taxes.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet sont prévus au budget annexe transports, au chapitre 011, article 62370002, CRB P100 du budget de l'exercice en cours.

Conformément aux articles L 2121.12 et 2121.13 du Code Général des Collectivités Locales, le dossier de consultation des entreprises, relatif à cette consultation sous forme de procédure adaptée, sera à la disposition des conseillers communautaires, qui pourront venir le consulter à la direction communication, au 3<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de Communauté.

Aussi, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président

- à lancer la procédure de consultation des candidats
- à signer la lettre de commande avec le prestataire retenu
- à signer tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 octobre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
27 OCTOBRE 2005

M. FRANÇOISE CARTRON

